

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 08257 Numéro SIREN : 822 556 536 Nom ou dénomination : A ONE

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 25382

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2018

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise **SAS A ONE**

Adresse de l'entreprise **17 avenue Henri Barbusse**

93150

LE BLANC MESNIL

SIRET

8 2 2 5 5 6 5 3 6 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

3

Exercice N clos le
31/12/2017

ACTIF

Brut
1

Amortissements-Provisions
2

Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10 000	012		10 000
		Autres *	014	1 350	016	344	1 007
	Immobilisations corporelles *		028	1 972	030	364	1 609
	Immobilisations financières * (1)		040	600	042		600
	Total I (5)		044	13 923	048	707	13 215
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 758	086		12 758
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	12 758	098		12 758
	Total général (I+II)		110	26 680	112	707	25 973

PASSIF

Exercice N

NET

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	311	)	132	
	Report à nouveau			134	(10 138)
	Résultat de l'exercice			136	4 353
	Provisions réglementées			140	
			Total I	142	(785)
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	9 504)	172	26 758
	Produits constatés d'avance			174	
			Total III	176	26 758
			Total général (I + II + III)	180	25 973

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Seine-St-Denis

1 2 NOV. 2018

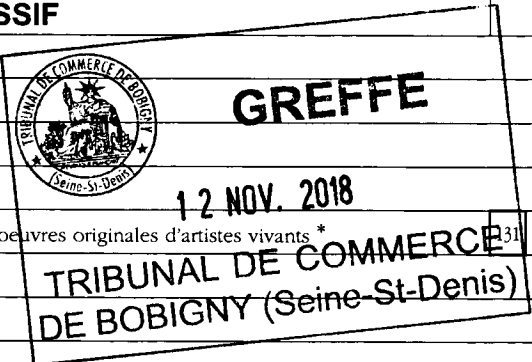
GREFFE

RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	677
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BBP Informatique 2018



DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : SAS A ONE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial		10 000	10 000
	Autres		1 007	1 277
	Immobilisations corporelles		1 609	1 225
	Immobilisations financières		600	600
	Total I		13 215	13 101
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		439
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		12 758	3 902
	Charges constatées d'avance			
	Total II		12 758	4 341
Total général (I + II)			25 973	17 443
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		5 000	5 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(10 138)	
	Résultat de l'exercice		4 353	(10 138)
	Provisions réglementées			
	Total I		(785)	(5 138)
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			647
	Autres dettes		26 758	21 934
	Produits constatés d'avance			
	Total III		26 758	22 581
Total général (I + II + III)			25 973	17 443

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS SAS A ONE**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services *		217		218	60 269			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitations reçues				226					
	Autres produits				230	1				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	60 270			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stocks (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240					
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	12 157				
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	619				
	Rémunérations du personnel *				250	38 924				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 349				
	Dotations aux amortissements *				254	563				
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259					
				260	3					
Total des charges d'exploitation (II)						264	55 616			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	4 653			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		300	300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	4 353			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 353	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	300				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990						
	Dont divers		Investissements outre-mer	344		350				
	ZFA (44. quaterdecies)	345				2 725				
	Créance due au report en arrière du déficit			346						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	2 725					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	1 928	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables * 10 577 dont imputés sur le résultat :					360	1 928			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

EXTENSION 1

[illegible]

2033-B-SD

EXTENSION 2

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : SAS A ONE

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	60 269	4 198
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	60 270	4 199
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	12 157	5 810
	Impôts, taxes et versements assimilés	619	
	Rémunérations du personnel	38 924	7 315
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	3 349	625
	Dotations aux amortissements	563	144
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	3	338
	Total des charges d'exploitation (II)	55 616	14 231

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		4 653	(10 033)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		105
	Charges exceptionnelles (VI)	300	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		4 353	(10 138)

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS SAS A ONE**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000	
	Autres	410	1 350	412		414		416	1 350	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 295	442	677	444		446	1 972	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	600	482		484		486	600	
TOTAL		490	13 245	492	677	494		496	13 923	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	74	502	270	504		506	344
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	71	532	34	534		536	105
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	259	564		566	259
TOTAL		570	144	572	563	574		576	707

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : **SAS A ONE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	10 577
Déficits imputés	983	1 958
Déficits reportables	984	8 619
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	8 619

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCAMontant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement
de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice 129

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800			
---	-----	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 054
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	635
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: SAS A ONE															Néant ☐ *					
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017										Données en nombre de mois		1	2							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105					
TOTAL 1															106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143					
Subventions d'exploitation reçues															113					
Variation positive des stocks															111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153					
TOTAL 2															144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																				
Achats															121					
Variation négative des stocks															145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															150					
TOTAL 3															152					
IV- Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la valeur ajoutée															(total 1 + total 2 - total 3)	137				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).															117	0				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															020	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022	60	269	Effectifs au sens de la CVAE *			023	3.00			
Période de référence										024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7
Date de cessation													/			/				
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																				
Effectif moyen du personnel *															376	3.00				
dont apprentis															657					
dont handicapés															651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861	3.00				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																				
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN 8 | 2 | 2 | 5 | 5 | 6 | 5 | 3 | 6

Dénomination de l'entreprise SAS A ONE

Adresse (voie) 17 avenue Henri Barbusse

Code postal 93150 Ville LE BLANC MESNIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique SINNARASA Prénom(s) MOHANARAJAN
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 170
 Naissance : Date 26/05/1981 N° Département 99 Commune POINT PEDRO Pays SRILANKA
 Adresse : N° 21 Voie AVENUE HEBRI BARBUSSE
 Code Postal 93150 Commune LE BLANS MESNIL Pays

Titre (2) MR Nom patronymique RAJESWRAN Prénom(s) KANAGARATNAM
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 165
 Naissance : Date 21/05/1961 N° Département 99 Commune JAFFNA Pays SRILANKA
 Adresse : N° 25 Voie DE BOURGOGNE
 Code Postal 93000 Commune BOBIGNY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)		MME		Nom patronymique		MARKANDU		Prénom(s)		RAJINI											
Nom marital		NIRMALANATHAN		% de détention				Nb de parts ou actions		165											
Naissance :		Date		26/05/1980		N° Département		99		Commune		MOOLAI		Pays		SRILANKA					
Adresse :		N°		1		Voie		ALLEE ARAGON		Code Postal		93300		Commune		AUBERVILLIERS		Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			
Titre (2)				Nom patronymique				Prénom(s)													
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions													
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays							
Adresse :		N°				Voie				Code Postal				Commune				Pays			

7

Formulaire obligatoire
(article 34 de l'annexe III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

8 | 2 | 2 | 5 | 5 | 6 | 5 | 3 | 6

Dénomination de l'entreprise

SAS A ONE

Adresse (voie)

17 avenue Henri Barbusse

Code postal

93150

Ville

LE BLANC MESNIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE **2017** ou exerciceDésignation de l'entreprise **SAS A ONE**

du

Adresse **17 avenue Henri Barbusse****93150****LE BLANC MESNIL**

au

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	NEANT							
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Totaux		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice.....2017..... (total col. 9 + total col. 10) ③		- de l'exercice..2017.. ④	
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire		À LE BLANC MESNIL, le 16/04/2018	
MR	M SINNARASA	PRESIDENT	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAS A ONE

SAS au capital de 5 000 euros

Siège Social : 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL

N° Siret : 822 556 536 00016, RCS DE BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 juin 2018

Procès – verbal

L'an 2018

Le 23 juin 2018 à 18 heures,

Au siège de la société SAS A ONE, au 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL,

Les associés de la société SAS A ONE au capital de 5 000 euros divisés en 500 parts sociales, donc siège de la société au 17, avenue Henri Barbusse - 93150 LE BLANC MESNIL, se sont réunis audit siège.

Les associés ont été convoqués régulièrement.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mohanarajan SINNARASA en sa qualité du Président.

Sont présents :

Monsieur Mohanarajan SINNARASA Propriétaire de Cent soixante-dix (170) action de la société.

Monsieur Kanagaratnam RAJESWARAN Propriétaire de Cent soixante-cinq (165) action sociales de la société.

Madame Rajina MARKANDU épouse NIRMALANATHAN Propriétaire de Cent soixante-cinq (165) sociales de la société.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :- Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours.

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

- Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Le président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance ;
- L'approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Donner quitus à gérance sur la gestion de la société ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le président mets aux voix les résolutions figurant à l'ordre de jour.

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de L'exercice clos le 31 décembre 2017.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit Exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 se soldent par un bénéfice de QUATRE MILLE TROIS CENT CINQUANTE-TROIS (4 353) euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Porter la totalité des sommes sur le compte de Report à nouveau créditeur,

- Le solde ce dernier sera porté de 5785 €uros
- Et solder ce dernier par affectation des résultats futurs

Cette résolution mise à la voix est adoptée à l'unanimité

L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs Monsieur Mohanarajan SINNARASA pour effectuer les formalités de publicité

Afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

 Le président, Mohanarajan SINNARASA


le Président
le 21/10/2018